



EDITO DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
L'été est déjà bien avancé, les congés pour beaucoup, se terminent. Nous espérons que chacun a profité de ces instants pour se reposer, faire des travaux, lire ou préparer les enfants pour la rentrée scolaire.



Alors, tout simplement, nous vous souhaitons une belle fin d'été, une bonne reprise du travail, une belle rentrée scolaire !

Pour le Conseil Municipal, le maire, Jean-Pierre BILLON

Et bien sûr, allez sur internet visiter le site de la commune :

<http://www.marcilly-les-buxy.fr/>

Vous aurez régulièrement accès aux nouvelles informations !

MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

Téléphone : 03.85.96.11.01

Internet : www.marcilly-les-buxy.fr

Mail : mairie@marcilly-les-buxy.fr

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	/	13h-18h
MARDI	/	13h-17h
MERCREDI	8h-12h	/
JEUDI	/	14h-18h
VENDREDI	8h-11h	/
SAMEDI	8h-12h	/
DIMANCHE	/	/

L'agence postale est fermée 15 minutes avant la fermeture du secrétariat de la mairie.

Permanence du maire : sur rendez-vous

DECHETTERIE DE GENOUILLY

Les Teppes 71640 GENOUILLY

Horaires (sous réserve de modification)

Du 01/11 au 31/03 :

- Lundi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 14h00 à 17h15
- Samedi de 8h00 à 11h45

Du 01/04 au 31/10 :

- Lundi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 14h00 à 18h15
- Samedi de 8h00 à 11h45

Du 01/05 au 31/08 :

- Lundi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 14h00 à 18h15
- Vendredi de 8h00 à 11h45

Samedi de 8h00 à 11h45

Ramassage des ordures ménagères en porte à porte :

Bac jaune pour les emballages et papier le mercredi 1 semaine sur 2 (sauf férié)

Les autres déchets ménagers chaque jeudi matin (sauf férié)

Manifestations communes

31 octobre 2015 - Soirée Halloween proposée par l'association Team DTC - pour plus de renseignements contactez l'association.

12 décembre 2015 - Noël des enfants

Noël des enfants organisé par le Comité des Fêtes

Participation citoyenne

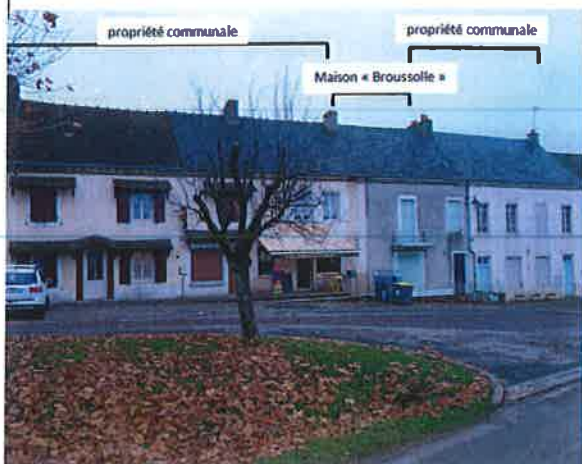


Les premiers panneaux viennent d'être installés, d'autres suivent. Dans ce rôle préventif et informatif des habitants en les associant à la protection de leur propre environnement, des référents acceptent d'être les relais des informations auprès de la gendarmerie ou de la mairie.

Il s'agit de Mme Sylvie DA SILVA LEAL (les Coulons), de Messieurs Pascal MOINS (les Coulons), Patrick MONNERET (le Martrat), Michel NEVADO (les Baudots), Christian VARRIOT (les Baudots), Michel VAUGENOT (les Baudots).

Acquisition maison « Mme BROUSSOLLE »

Le Conseil Municipal a opté pour l'acquisition de la maison « Broussolle » pour un montant de 36 000€.



Cette acquisition permet de gérer plus facilement l'ensemble communal, débloque les organisations et accès à l'ensemble, supprime les servitudes ou impossibilités d'accès. Avec l'aide de la Chambre de Commerce et d'industrie de Saône et Loire, Le Conseil Municipal mène la réorganisation de ces biens.

Biens de sections E – hameau des Baudots et de la Grange

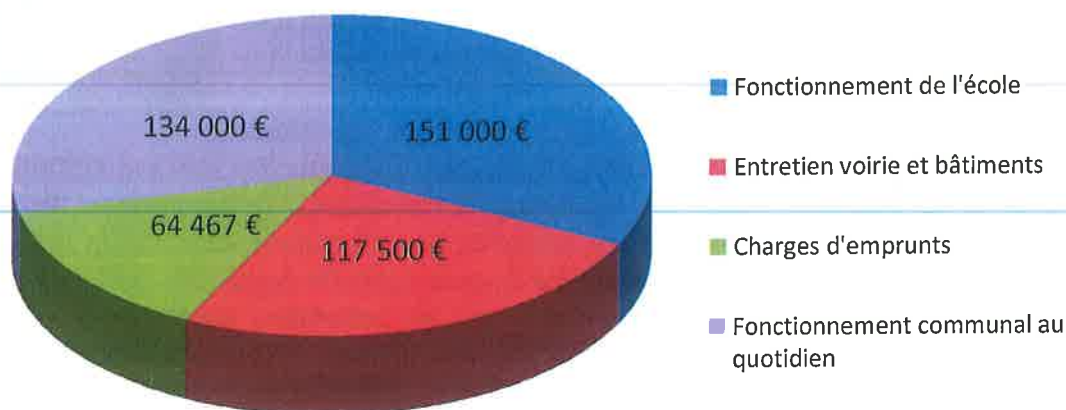
Le Bail de location entre « les biens de section E » représentés par la commune et M. Michel SERBY étant terminé, les parcelles E 271, 272, 273, 274, 279, d'une surface de 6 ha 20 a 20 ca ont été louées à Mme et M. Alain FOREST. Le choix du locataire, réalisé par les services de la Préfecture, a été réalisé selon la réglementation en vigueur, prenant en compte des priorités agricoles spécifiques aux biens de section.



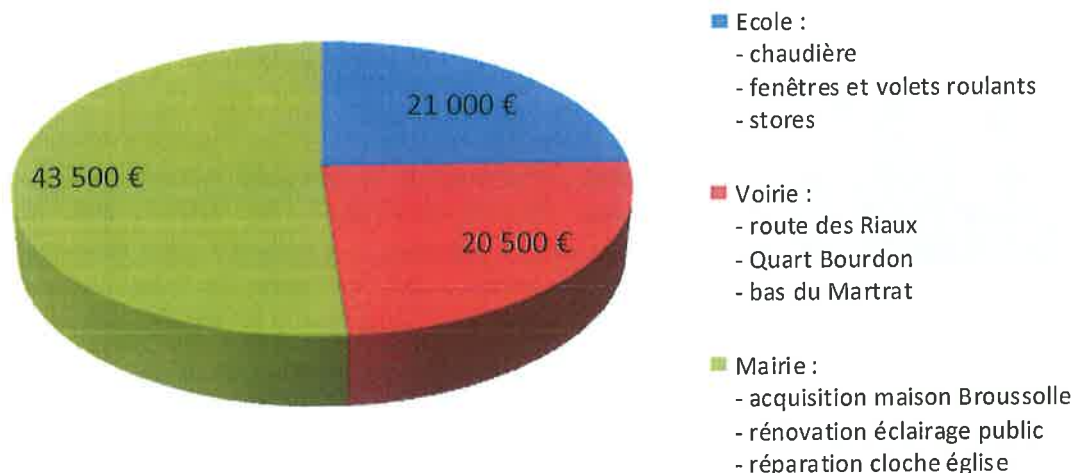
Les deux parcelles E 280 et E281 (triangle entre la Croix Pautet et la route départementale en direction de Saint Martin d'Auxy) n'ont pas été remises en location car elles sont dans une zone possible à construire. Le Conseil Municipal va soumettre la proposition de vente aux habitants des Baudots et de la Grange, selon la réglementation en vigueur (information, consultation, vote).

Budget

DEPENSES 2014 : 428 967 €



REALISATIONS 2015 : 85 000€



Eau potable

L'eau potable qui est distribuée dans nos maisons provient de captages situés à Varennes le Grand et Remigny. Par ces puits, il a fallu l'extraire, puis la traiter, l'acheminer, la stocker, et la distribuer avec un contrôle permanent de sa bonne qualité. Ce service est réalisé par VEOLIA EAU ; la qualité de l'eau est également contrôlée par l'agence régionale de santé qui effectue des prélèvements mensuels.

Un rapport sur le prix et la qualité de l'eau est disponible et consultable en mairie.
Le prix de cette eau mise à disposition dans nos habitations est de 0,28€ le litre.

Afin de préserver ces ressources en eau, il nous faut limiter le gaspillage, prévenir les services de VEOLIA EAU si une fuite est repérée (0810 000 777 ou 0969 323 458), mais aussi éviter de polluer !



Zérophyto

Les produits phytosanitaires utilisés autour de nos maisons, regroupent les herbicides, insecticides et fongicides. Ils vont être interdits sur les espaces publics en 2020 et dans les jardins des particuliers en 2022.

Pourquoi ? Alors que les zones non agricoles ne représentent que 10 % des surfaces traitées, elles sont responsables de 40% de la pollution de l'eau par les pesticides (perméabilité du terrain, surdosage) : il s'agit donc d'un enjeu majeur !

Cette pollution a des conséquences sur la santé : outre le risque immédiat (intoxication aiguë) ou après quelques mois (intoxication chronique), les pesticides sont par définition des produits destinés à perturber les fonctions vitales des organismes et favorisent le développement de certains cancers : Prostate, Sein, Myélomes, Lymphomes et de maladies neurologiques, telle que la maladie de Parkinson (reconnue maladie professionnelle par la Mutualité Sociale Agricole depuis 2012).

Bien que le lien soit souvent difficile à établir dans la mesure où les pathologies apparaissent souvent de nombreuses années après, Il est urgent que chacun prenne conscience des effets de ces produits phytosanitaires.



Rencontre des Marcilly de France



Cette rencontre a eu lieu les 6 et 7 juin dernier, organisée par le Comité des fêtes et la municipalité. L'événement a lieu tous les 2 ans. Cette année, neuf communes ont fait le déplacement dans notre village: Marcilly-sur-Tille (21), Marcilly-le-châtel (42), Marcilly-sur-Seine (51), Marcilly-en-Villette (45), Marcilly-sur-Vienne (37), Marcilly-sur-Maulne (37), Marsilly (17), Marcilly-en-Beauce (41), Marcilly-d'Azergues (69). Plusieurs animations ont été proposées : découverte de produits locaux, inauguration de la place des Marcilly-de-France, le tiercé aux tonneaux, exposition de cartes postales... La soirée s'est terminée par un

apéritif puis un repas à la salle des fêtes de Buxy. Le dimanche a été l'occasion de faire découvrir à nos invités notre région : marche des Cadoles, visite des Jardins de Cassandra à St Martin d'Auxy, cave de Buxy, ...

Venez découvrir les images de l'événement sur le site internet de la commune : <http://www.marcilly-les-buxy.fr/ca-s-est-passe-a-marcilly-les-buxy>

CCAS : repas d'été



Nos aînés et leurs proches se sont retrouvés le samedi 27 juin autour d'un repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale. Ce fut encore un après-midi où tous ont pu discuter, déguster, écouter de la musique, ... mais surtout parler et rire.

... A renouveler !

TRAVAUX

Voirie

Cette année, en complément des travaux quotidiens réalisés par nos agents communaux, les travaux de voirie (renforcement de chaussée, enduits, réfection de chemins, seront concentrés sur la route des Riaux, l'impasse des punaises au Martrat, le chemin et la route du Quart Bourdon aux Baudots, l'enrochement de la Malène au-dessus de Précy. Montant de ces travaux 20 000€

Eclairage public :

34 candélabres pour l'éclairage public étaient devenus vétustes, avec impossibilité de renouveler les ampoules. Leurs remplacements, gérés et financés à hauteur de 50% par le SYSDÉL71 ont permis d'installer des ampoules à basse consommation d'énergie. Coût de l'opération pour la commune : 6 562€.

Lorsque vous constatez un dysfonctionnement de ces éclairages, merci de contacter la Mairie. :



Remplacement des fenêtres de l'école



Lors du diagnostic énergétique réalisé sur l'école, il a été confirmé que les fenêtres de 2 salles de classe étaient voilées, avec impossibilité de retrouver une étanchéité à l'air et à la pluie. Elles ont donc été remplacées par la société Sébastien BIDAUT, avec installation de volets roulants télécommandés permettant la gestion de la lumière et de l'isolation (10 534€).



Nous avons également remplacé les stores de la classe maternelle (1 608€).

Remplacement de la chaudière de l'école

La chaudière du chauffage central de l'école a rendu service pendant une trentaine d'années. Le foyer ayant percé, de façon irréparable, nous avons investi dans un nouvel équipement (8 546€). Espérons qu'elle durera aussi longtemps !



ECOLE :



L'année scolaire s'est achevée avec la kermesse de l'école le vendredi 26 juin. Les élèves ont présenté un spectacle sur le thème de l'Afrique, thème qui a été le fil rouge de l'année au travers de leur correspondance avec une école du Mali. S'en est suivi des jeux et un barbecue organisés par les P'tits Loups de Marcilly. L'année prochaine, 88 élèves sont attendus dans des classes aux effectifs équilibrés.

La commission enfance jeunesse et le personnel se sont réunis afin de faire un bilan sur le périscolaire (garderie matin/soir et cantine) et les NAP. Le règlement intérieur

sera revu pour la rentrée prochaine, les effectifs utilisant ce service étant élevés (jusqu'à 43 le matin, jusqu'à 70 le midi, jusqu'à 43 aux NAP et jusqu'à 32 le soir) nous devons faire face à des problèmes récurrents de comportements de certains élèves. Quant aux activités, elles seront saisonnalisées au possible et l'éveil sportif proposé par le Comité Handball 71 et le rugby de Montchanin (maison des sports) seront maintenus. Ils proposent des notions de leurs sports respectifs mais également des jeux d'équipes.

Nous vous invitons à parcourir régulièrement les programmes et photos des NAP mis en ligne sur le site <http://www.marcilly-les-buxy.fr/l-ecole>

Depuis mars l'établissement scolaire est doté d'un parc informatique de 31 ordinateurs (12 fixes et 19 portables) ce qui fait de notre école la mieux équipée du département !



Des travaux ont été réalisés de décembre à juin.

Fermeture le goût du vrai



Après une douzaine d'année de travail, Jean-Michel GARNIER baisse le rideau du « Goût du Vrai ». La raison financière l'a emporté sur le service apporté aux habitants de la commune et des alentours. Jean-Michel, merci pour les services rendus !

Ça s'est passé à Marcilly !

